

Suite au décret d'annulation des crédits annoncé par le gouvernement (27 millions selon nos informations pour la PJJ), nous avons interrogé notre directrice sur les conséquences de ces annonces. Comme réponse, nous avons eu l'assurance qu'il n'y aurait aucune fermeture de poste et que les restrictions porteraient sur des budgets de fonctionnement.

Loin de nous satisfaire, ces annonces nous laissaient perplexes !

Depuis, l'ambiance ne cesse de se dégrader à la PJJ.

Car sur l'ensemble des régions, les agents nous font part de difficultés et d'annonces contradictoires qui cachent mal des restrictions qui ne veulent pas dire leur nom.

Premier effet, alors que l'on avait l'assurance que les contrats des personnels seraient renouvelés, nous avons plusieurs exemples qui témoignent du contraire.

Des services qui actuellement sont en tension se voient privés de renfort. Pire, des collègues qui partent soit en formation soit en mobilité ne sont pas remplacés, idem pour les arrêts maladies.

Des agents dont l'embauche avait été validée dans un premier temps sont remerciés avant même d'avoir commencé à travailler ! Ou comment les annonces se contredisent d'une semaine sur l'autre laissant les recruteurs le bec dans l'eau et les candidats dans des situations insupportables ! Inutile de parler à ces derniers de l'attractivité de la PJJ, ceux-là ne reviendront pas !

C'est la grande incertitude qui guette désormais la rentrée pour la plupart des unités dont certaines fonctionnent déjà à flux tendu avec des mesures en attente !

Les agents sont déjà sous l'eau, le décompte des mesures qui doit être revu avec le CJPM n'est toujours pas d'actualité. Pendant ce temps les agents continuent à faire tourner la maison mais pour combien de temps encore ????

Les mesures en attente vont être pléthores sur bien des services alors il en va de la responsabilité de la direction de la PJJ de donner des consignes claires quant aux critères qui détermineront leur priorisation.

Car derrière ces dossiers, il y a des situations humaines inextricables dont le report de prise en charge peut être dramatique. Au-delà de cet aspect désastreux, il sera inutile de venir chercher un lampiste si drame il y a. Car l'entière responsabilité reviendra à notre direction qui ne donne pas les moyens à ses agents de travailler correctement !

Deuxième effet, les frais de déplacement. Bon nombre de collègues se retrouvent en difficulté. Des frais remboursés hier ne le sont plus aujourd'hui, des nouvelles interprétations des textes surgissent interdisant ou restreignant des frais de mission ou kilométriques jusque-là remboursés. Des états remplis à l'identique sont acceptés pour une journée refusés pour l'autre ! Et bien sûr, sans aucune explication ! Ou comment rendre les agents fous à devoir faire et refaire à l'aveugle des états de remboursement sans aucune assurance que ceux-ci seront validés !

Alors oui, nous avons raison d'être perplexes face aux annonces rassurantes de la direction. Car si on peut gérer des annonces pessimistes, comment être serein face à des positions arbitraires, des revirements de position, un climat de non-dit !

Madame la directrice, il est temps de tenir un langage de vérité aux agents sur les annonces budgétaires et de prendre vos responsabilités sur la gestion des mesures en attente.

De même si de nouvelles règles sont appliquées pour les frais de déplacement et de mission, les agents doivent les connaître de manière à s'organiser en connaissance de cause.

Nous dénonçons un climat qui devient de plus en plus anxiogène et inaudible alors que la QVT est érigée en grand principe !

D'ores et déjà, pour l'UNSa SPJJ, des lignes rouges sont posées.

Les frais de déplacement avancés par les agents doivent leur être remboursés ! Il est inacceptable que des professionnels soient pénalisés sur leur denier pour des dépenses qu'ils ont réalisées de bonne foi sur la base des règles en vigueur !

En ce qui concerne le recrutement de contractuels, nous exigeons que les plafonds d'emploi soient respectés et que les postes des agents soient remplacés. Il est hors de question que les équipes voient leur effectif se réduire et que les professionnels soient encore mis à contribution pour faire tourner les services coûte que coûte !

Béatrice Briout

Secrétaire générale UNSa SPJJ